



Femmes criminelles, femmes ordinaires ?

Houel Annik, Mercader Patricia, Sobota Helga

Pour citer cet article

Houel Annik, Mercader Patricia, Sobota Helga, « Femmes criminelles, femmes ordinaires ? », *Cycnos*, vol. 23.2 (Figures de femmes assassines - Représentations et idéologies), 2006, mis en ligne en novembre 2006.

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/623>

Lien vers la notice <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/623>

Lien du document <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/623.pdf>

Cycnos, études anglophones

revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice

ISSN 1765-3118

ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

EPI-REVEL

Revue électronique de l'Université Côte d'Azur

Femmes criminelles, femmes ordinaires ?

Annik Houel

Professeure de Psychologie sociale (GÉRA, JE 2408, Lyon 2/Centre Louise Labé) travaille par ailleurs sur l'adultère et la relation mère-fille. Parutions : *L'adultère au féminin et son roman*, Paris, Armand Colin, 1999, 175 p. *Le roman d'amour et sa lectrice. Une si longue passion, l'exemple Harlequin*, Paris, L'Harmattan (coll. Bibliothèque du féminisme), 1997, 160 p.

Patricia Mercader

Maître de Conférences en psychologie sociale (GÉRA, JE 2408, Lyon 2/Centre Louise Labé), travaille par ailleurs sur le transsexualisme. Parutions : *Bisexualité et différence des sexes* dans l'œuvre de John Irving, *Cliniques Méditerranéennes*, n° 63, Filiations, 2001, 281-300. *L'illusion transsexuelle*, Paris, L'Harmattan, 1994, 303 p. *Le sexe, le genre et la psychologie*, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme), 2005

Helga Sobota

Sociologue, Directeur des Affaires culturelles de la Ville de Grenoble (Centre Louise Labé, Lyon 2)

À travers l'analyse de plus d'une centaine d'articles de faits divers relatant des crimes passionnels de 1986 à 1993 dans une presse régionale à grand tirage, le *Progrès*, on peut voir la stratégie paradoxale adoptée par les journalistes quant aux représentations du sexe des principaux protagonistes du drame, auteurs ou victimes du crime. L'analyse montre, au-delà des stéréotypes somme toute assez habituels quant aux deux sexes et aux différentes populations représentées dans ce corpus, que l'usage qui en est fait dans le propos journalistique ne laisse pas d'être contradictoire. On peut trouver une dénonciation de l'aspect archaïque de certains comportements culturels, quant à la façon dont

les femmes sont traitées par exemple, et dans le même temps ces mêmes comportements pourront être présentés, grâce à des stratégies discursives bien particulières, comme des circonstances atténuantes

In our research about social representations of so-called crime of passion, female perpetrators are subsidiary: women kill much less than men, and female criminality is not conform with gendered models. Furthermore, men and women do not kill their intimate partner (and some others...) in the same circumstances or for the same reasons. Female perpetrators can be excused if they are seen as victims of fate, or if they protect their children, for instance, but are presented as monsters if their motives are less « feminine » (greed, or mere rebellion towards an abusive partner). Nevertheless, killing is presented as a masculinisation for a woman, and being killed as a feminisation for a man.

crime passionnel, stéréotypes de sexe, fait divers, presse

crime, passion, representations, gendered models, press

Dans l'étude que nous avons menée sur les représentations véhiculées par la presse sur le crime dit passionnel¹, la figure de la femme criminelle reste marginale, ne serait-ce que parce que les femmes sont grandement moins meurtrières que les hommes, mais aussi parce cette figure dérange profondément les représentations traditionnelles sur les modèles sexuels.

Notre travail avait en effet montré que les modèles sociaux de l'amour, du couple et de la famille que ces récits journalistiques laissent transparaître indiquent, sous couvert d'un discours à première vue égalitaire, une persistance, au niveau latent, d'un modèle au contraire profondément inégalitaire, articulé à une représentation fusionnelle de l'amour et de la famille, et à une « double morale » pour les hommes et les femmes.

1 Houel Annik, Mercader Patricia, Sobota Helga, Crime passionnel, crime ordinaire, Paris, PUF, 2003.

Le matériau de cette étude était constitué de 558 articles se rapportant à 338 crimes, collectés dans la presse régionale, 51 % des articles émanant du *Progrès*, quotidien à grand tirage de la région lyonnaise (500.000 exemplaires), dépouillé de 1986 à 1991. Ce corpus comprenait aussi bien des récits du fait divers que des récits du procès, ainsi que des crimes suivis du suicide du meurtrier. Auquel cas il ne peut être question que du seul fait divers, cela va de soi². Nous ne rendrons compte ici que des éléments concernant directement la question des femmes criminelles, mais notre analyse de contenu a porté plus largement sur les représentations de l'amour, du couple et de la famille, associées au crime passionnel, pour les deux sexes.

Pour l'approche qualitative, à laquelle nous allons nous référer ici, nous avons eu recours plus spécifiquement à la sémiotique greimassienne pour les analyses narrative et discursive de chaque article³, l'interprétation du sens étant soumise à deux investigations parallèles, le sens explicite et le sens latent.

Mais nous avons également mené une analyse quantitative, dont nous donnons un aperçu ici, pour mieux cadrer l'analyse des représentations à l'œuvre.

Des femmes criminelles, mais victimes

De façon générale⁴, les hommes recourent au crime dit passionnel beaucoup plus souvent que les femmes : l'auteur du crime est un homme dans 78% et une femme dans 22% des cas. Ces proportions présentent une remarquable stabilité historique : l'étude des crimes

2 Pour les 67 affaires donnant lieu à un procès qui y sont relatées, les articles antérieurs à 1986 ont été recherchés pour avoir le fait divers, c'est-à-dire la présentation des faits au moment du crime, ce qui fait un total de 132 articles. 32 affaires portent sur le cas d'un crime suivi du suicide du meurtrier (36 articles).

3 Cf. Algirdas Julien Greimas, *Sémantique structurale et Du sens II*. L'analyse narrative est l'analyse de la progression du récit lui-même, la mise en évidence des parcours narratifs et de la place des différents sujets dans ces parcours, l'analyse discursive est celle des figures qui se rattachent à ces sujets (et objets). Notre analyse se propose de chercher s'il y a une constante des positions d'énonciation, et de sa nature, et des caractéristiques des acteurs principaux des récits, constante qui serait significative du rapport entre les sexes par exemple, ou du moins de la façon dont la presse se les représente.

4 Ces chiffres sont d'ores et déjà publiés in Mercader Patricia, Houel Annik, Sobota Helga, *Sociétés contemporaines*, 2004, n° 55, pp. 91-113.

dits passionnels conduite par Joëlle Guillaiss⁵ sur une décennie du XIX^{ème} siècle relève que la criminalité privée est dans 82% une affaire d'hommes.

Les raisons qui conduisent au crime passionnel sont très différenciées selon les sexes. Les hommes tuent plutôt pour « garder » les femmes, pour s'opposer à une rupture qui leur est imposée, qu'elle soit effective, annoncée ou seulement pressentie, tandis que les femmes sont souvent amenées à tuer pour entériner une séparation dont elles ont pris l'initiative, ou pour se dégager d'une relation de couple qui leur apparaît tyrannique (55% des cas). Les femmes ont en effet des mobiles plus divers que les hommes, pour lesquels prédominent la jalousie ou la peur de perdre l'autre.

Chez elles, dominent la mésestimation (31% des cas) et le souhait de mettre un terme à ce qu'elles vivent comme une tyrannie (24% des cas). Souvent dans un état de grande dépendance par rapport à leur partenaire, c'est le poids insupportable de cette emprise qui les pousse au crime. C'est le cas de Myriam F. : elle a deux enfants lorsqu'elle rencontre son compagnon ; quelque temps plus tard elle en a de lui un troisième, mais à partir de ce moment, il devient brutal et violent avec les deux autres. Elle le tue pour faire cesser cette situation.

Les représentations en jeu dans ces cas sont celles d'une femme bien plus victime que criminelle, par le biais d'une argumentation qui justifie l'acte, mais la femme est alors volontiers vue comme victime de son destin plus que de son compagnon. Certains titres disent bien l'indulgence du propos envers ces femmes maltraitées : « Victime et meurtrière », « Le calvaire de Simone ». Les articles expliquent d'ailleurs combien ces femmes sont trahies, soit dans leur amour (« Coup de feu sur un avenir trahi »), soit par rapport à ce qu'une femme est en droit d'attendre d'un homme : face à « un mari déserteur » qui laisse leur commerce couler, Gisèle C. est « déguisée en meurtrière » ; déguisée donc, plus que foncièrement criminelle : cette argumentation vient alors sanctionner le manque de conformité de l'homme à son rôle social, sous son aspect le plus traditionnel.

Le récit d'une autre affaire, celle de Liliane L., est exemplaire de ces processus qui légitiment le crime. Cette femme se soumet depuis plus de vingt-cinq ans, sans s'en plaindre semble-t-il, aux violences de son

5 Guillaiss Joëlle, La Chair de l'autre, le crime passionnel au XIX^{ème} siècle.

mari, qui d'ailleurs font suite à celles de son père. C'est lorsque leurs deux filles deviennent adolescentes et que la sévérité et l'injustice qu'il témoigne à leur égard lui semblent insupportables, que Liliane L. tue son mari endormi, en utilisant le fusil dont il les avait menacées dans la soirée et qu'il avait oublié d'enfermer comme d'habitude. Le geste de Liliane L., inspiré par la volonté de protéger ses filles, est d'une certaine façon conforme à son rôle social fondamental, la maternité. Il ne peut donc pas être purement et simplement considéré comme moralement condamnable : elle « tue son tyran et celui de ses deux filles. » La responsabilité du crime est donc reportée sur le comportement du mari.

Mais c'est surtout sous la forme des torts partagés qu'on rencontre ce type de parcours, dans un contexte de violences conjugales parfois présentées comme réciproques, et généralement rapportées à une relation dite fusionnelle, impossible à rompre autrement que par la mort. Par exemple, Jacqueline S. tue son mari, qui six mois plus tôt avait tenté de l'immoler par le feu : elle est « elle aussi, une victime ». Après n'avoir cessé de vivre sous la menace, battue, surveillée, elle ne voyait aucune issue au huis-clos conjugal : « Si j'étais partie, il m'aurait retrouvée » Le premier crime (la tentative de meurtre commise par Michel, l'époux) est explicitement référée à la destinée : cette affaire, écrit le journaliste, « n'est que vie, amour et mort » (mais ils sont tous deux victimes au moins potentielles). Le second (le meurtre commis par l'épouse), apparaît comme « effroyable et marqué par un sanglant acharnement ». L'argumentation est tout à fait significative : ce n'est pas la violence, pourtant extrême, de ce mari qui cause le meurtre (il n'est jamais responsable de son sort comme le sont par exemple les femmes adultères). Le drame est expliqué en recourant à deux causes complémentaires : la mère de Michel ne le reconnaît officiellement que quand il a trente ans, ce qui occasionne pour lui « un choc émotionnel (...) qui s'accompagne d'une déception professionnelle », et de plus il découvre que Jacqueline le trompe.

Un autre type de parcours narratif où la culpabilité de la femme criminelle peut être diluée est celui où priment des représentations de type « feuilleton », où l'on trouve le quart monde, la misère etc. Le titre d'un de ces articles : « Quand la misère humaine tue... », est particulièrement explicite, et le sous-titre l'appuie encore : « La vie n'avait pas épargné Marie-Claude. Son univers pitoyable était fait

d'alcool, de dépression et de violence.» De même, le crime de Simone B. (d'autant plus excusable, aux yeux du journaliste, que la victime était atteinte d'un cancer fatal à court terme) est « un désastre consécutif à un quart de seconde d'égarement et trente-sept années de malheur ». Ces femmes peuvent être aussi décrites comme pauvres, « de culture, d'intelligence, de relations ». Ce type de meurtrière est alors considéré comme « plus désarmée que meurtrière », comme Isabelle N. qui « souffre surtout d'une jeunesse gâchée ». On rappelle que plusieurs d'entre elles sont orphelines, au moins de l'un de leurs parents, et ont vécu des placements multiples ou des relations familiales de type incestueux.

Contrairement aux hommes de ce type de récit, ces femmes sur lesquelles on s'apitoie sont aussi des amoureuses, victimes d'une passion à laquelle le fait qu'elles soient femmes semble donner un caractère inéluctable (comme si la passion était naturelle à la femme...). Simone B. pleure l'homme qu'elle a tué et en qui elle recherchait essentiellement un père. Patricia D., qui tue sa compagne Irène, est victime à la fois de son homosexualité et d'un mal d'amour inguérissable. Le cas le plus exemplaire de la grandeoureuse est celui de Marie-Claude B., déçue par un amant qu'elle avait cru idéal et qui se révèle médiocre ou inconstant. L'inversion des rôles est poussée dans ce récit jusqu'à une certaine forme d'inversion sexuelle : Marie-Claude B., sous-officier de carrière, est présentée comme une « amazone ».

Des femmes « monstrueuses » ?

On ne s'étonnera guère, qu'à l'inverse, le crime devienne impardonnable quand ces figures traditionnelles de la position féminine ne peuvent être invoquées : ainsi en va-t-il pour les mobiles financiers, comme le désir de « toucher l'assurance-vie », surtout associés à un acharnement dans la préméditation et à l'adultère féminin. D'autant plus que dans cette histoire, la jeune femme, aidée par son père pour tenter d'assassiner son mari, a transgressé aussi, et peut-être surtout, la différence des générations.

Nous trouvons encore dans cette catégorie une Simone B., qui a tué son mari parce qu'il la traitait comme une bonne, et après quinze ans de soumission totale. La révolte tardive de cette femme jusqu'alors soumise ne lui vaut aucune indulgence, bien au contraire. Le tyran

domestique n'est certes pas valorisé (il est d'ailleurs parfois stigmatisé comme tel) mais cette réprobation n'excuse pas la révolte féminine. Le hiatus entre diverses représentations contradictoires de la femme est alors à son comble. La comparaison avec le cas de Liliane L. évoqué plus haut éclaire ce processus : Liliane L. avait agi conformément à son rôle social de mère, quand Simone B. ne défend qu'elle-même, et d'ailleurs elle n'est même pas mère. Forcerions-nous le trait en supposant que refuser d'être traitée comme une bonne est contraire au rôle social d'épouse ?

Nous trouvons aussi une Nicole C., désignée comme folle sous le couvert de la dénégation transparente exprimée dans l'un des intertitres : « Pas démente, mais... ». Prise dans une relation tout à fait passionnelle et pathologique à son fils de sept ans, elle tue son ex-mari lorsque le juge des enfants place le garçon en accordant au père un droit d'hébergement et à la mère seulement un droit de visite. La prise de position du narrateur est explicite : « Douze balles pour un trop bon père et seize ans de réclusion pour celle qui l'assassina » ; « D. est une vraie victime, pas un méchant homme qui aurait poussé à bout une femme sans défense ». Ainsi, la folie maternelle n'est pas une excuse : elle est simplement incompréhensible.

Enfin, nous trouvons deux victimes d'inceste pour qui cette circonstance n'est pas atténuante, Jemma M. et Elizabeth R. C'est que la première tue son mari avec la complicité de son amant, l'adultère prenant encore une fois le pas sur toute autre considération. Quant à la seconde, elle a également un complice, son frère, mais surtout l'homme qu'elle a tué, « bien doté par la nature et qui multipliait les aventures », plusieurs fois qualifié de « macho » dans le texte, « ...se conduisait avec Elizabeth comme le père de celle-ci s'était conduit avec la petite fille qu'elle était. C'est-à-dire en séducteur, mais en séducteur brutal, qui imposera à quelques années de distance les mêmes pratiques dégradantes ». Est-elle donc impardonnable parce qu'elle a tué un beau spécimen de virilité, ou bien parce qu'elle a pris goût à une sexualité illicite et dégradante ? Il semble bien en tout cas que le passage à l'acte incestueux suscite l'horreur beaucoup plus que la pitié ou la compréhension, même s'il est envisagé du côté de l'enfant qui en a été victime, sa monstruosité tenant sans doute surtout à la transgression de la différence des générations qu'il représente.

La masculinité et la féminité à l'aune de la culpabilité

L'analyse figurative, en revanche, montre que ces imageries banales (l'amazone, le macho, etc.) recouvrent des sens cachés. La première opposition qui apparaît se situe plutôt dans le traitement des victimes et des coupables, ces deux places étant assimilées essentiellement à une opposition entre activité et passivité ; et, conformément à une certaine logique traditionnelle, l'activité est interprétée comme masculine et la passivité comme féminine.

Du côté des femmes, la réification de la victime est fréquente et plus largement, la victime féminine peut se trouver effacée comme individu. On sait combien elle l'est aussi dans la réalité des procès eux-mêmes, par ailleurs.

Mais est-ce la position de femme ou celle de victime qui induit cette négation de l'autre ? Si l'on regarde comment sont traités les hommes victimes, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas logés à la même enseigne. La position de victime ne les annihile pas en tant qu'individus, mais tend à les mettre en position de faiblesse, c'est-à-dire dans une position qui permet de douter de leur virilité. Jacques K. perd ainsi sa qualité d'« homme fort » pour devenir « un faible puisqu'il ne supportait pas de voir sa maîtresse s'élever en prestige, fréquenter des personnalités. En un mot, le dépasser ». La formule suivante symbolise la féminisation de l'homme victime, puisque les mentions qui le reconnaissent dans son sexe sont encadrées de termes au féminin, et que, plus spécifiquement, le sujet de la phrase est féminin : « La victime, Fernando T., un garçon de 20 ans, domicilié à Charvieu dans l'Isère, est morte d'un impossible amour ». Et c'est uniquement en tant que coupable que la femme peut être masculinisée sur le plan langagier : « Elle a agi comme un tueur », dit-on de Nicole C. qui guette son mari tout au long d'une « épouvantable nuit du chasseur ». Entre dans cette stratégie l'utilisation du seul nom de famille, nom du père ou nom du mari, qu'importe, puisqu'il s'agit toujours d'un nom d'homme. Une femme, auteur de lettres anonymes, est ainsi désignée par son seul nom : « P. la sorcière », alors même qu'elle est assignée à la place de coupable et que, face à elle, le véritable assassin apparaît relativement innocenté : « Ch. le balourd ou P. le corbeau ». La figure de la sorcière est certes une figure classique de la femme, mais non

d'une femme victime, bien au contraire celle d'une femme dont il faut se défendre, une femme qui fait peur.

À l'inverse, dans le cas nettement plus fréquent où le journaliste veut minimiser la culpabilité d'une criminelle en la traitant en victime de sa victime, il tend à une certaine infantilisation, voire condescendance, avec l'utilisation familière du seul prénom, alors que les hommes ne sont désignés uniquement par leur prénom que lorsqu'ils sont dans la position de victime.

Quand elle est criminelle, la femme devient obscène et on hésite à lui donner un visage : aucun croquis d'Assises pour ces vingt-et-une femmes criminelles contre neuf dessins ou photographies de meurtriers. Les journalistes qui, à défaut de les montrer, tentent de décrire physiquement ces meurtrières s'évertuent à mettre en avant leur aspect le moins extraordinaire, le moins effrayant : « couronne de cheveux blonds », « brune fragile », « petite femme blonde », « yeux en amande qui mangent le visage », la voix « aussi craintive que l'accusée est menue. » Le regard est triste, plus perdu que vide comme l'est souvent celui de l'homme.

Même criminelle, la femme peut alors inspirer pitié, et une fois jugée, reprendre un rôle, plus rassurant, d'éternelle victime.

Comment pouvons-nous donc expliquer l'écart qui existe entre les résultats de notre approche narrative et ceux de notre approche figurative ? Nous faisons l'hypothèse que l'effacement de la différenciation sociale entre hommes et femmes renvoie à une prise de position considérée dans notre société comme souhaitable, politiquement correcte pourrions-nous dire si nous vivions en Amérique du Nord. Mais le registre du souhaitable ne recouvre pas l'ensemble des représentations ou modèles idéologiques d'une société. Ainsi l'assimilation de la position passive des victimes à une position féminine, et de la position active des coupables à une position masculine appartiendrait alors à un registre plus latent, ce qui passe malgré la censure, assimilable à un retour du refoulé. C'est ce que montre l'analyse que nous avons menée par ailleurs sur les modèles de l'amour et de la conjugalité, et qui montre que les modèles modernes de l'égalité de sexes sont encore loin d'être profondément entendus.

Cario Robert, *Les femmes résistent au crime*. Paris, L'Harmattan, 1997.

Cherki-Nikles C. et Dubec Michel, *Crimes et sentiments*, Paris, le Seuil, 1992.

Greimas Algirdas Julien,
Sémantique structurale, Paris, PUF, 196

Du sens II, Paris, Le Seuil, 1983

Guillais Joëlle, *La Chair de l'autre, le crime passionnel au XIX^{ème} siècle*, Paris, Olivier Orban, 1986.

Guillaumin Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992.

Gruel Louis, *Pardons et châtements*, Paris, Nathan, 1992.

Houel Annik, Mercader Patricia, Sobota Helga, *Crime passionnel, crime ordinaire*, Paris, PUF, 2003.

Mercader Patricia, Houel Annik, Sobota Helga, *Sociétés contemporaines*, 2004, n° 55, pp. 91-113.